

GESTION DES ESPÈCES INVASIVES (RENOUÉE, IMPATIENCE, BUDDLEIA) COMpte RENDU PÊCHE AUX CAS PRATIQUES JEUDI 8 OCTOBRE 2009 - SIVM DU HAUT GIFFRE

Objet	Gestion des espèces invasives (Renouée, Impatience, Buddleia)	
Date	Jeudi 8 octobre 2009	
Lieu	Hameau de Nambride - Commune de Sixt Fer à Cheval (74)	
Organisme	SIVM du Haut Giffre (74)	
Renseignements	Emmanuel RENO, Technicien de rivière	
Personnes présentes	Simon PERRY	Compagnie Nationale du Rhône (CNR)
	Yves CROSAZ	Géophyte
	Stéphane DAVAL	SIAE Reyssouze (01)
	Jean François DENIS	Communauté de Communes Vallée de Thones (74)
	Laurent DELIS	Conseil Général de Haute-Savoie (74)
	Aline BLAZER	Commune de Nyon (CH)
	Sophie LECACHER	SIVOM du Val d'Arly (73)
	Jean-Pierre BÉLIER	Régie des Eaux de Grenoble (REG)
	Perrine CHAUVIN	Syndicat Mixte des Ussets (SMECRU)
	Marion CADOUX	SED Haute-Savoie
	Sébastien BLAIS	SIFOR du Chablais Genevois (74)
	Nicolas VALE	Association Rivière Rhône Alpes (ARRA)



Le bassin versant du Giffre, comme d'autres bassins versants de montagne est très sensible à la prolifération de certaines espèces invasives en particulier la Renouée du Japon, l'Impatience de l'Himalaya et le Buddleia de David. Le SIVM du Haut Giffre est en pleine phase finale d'élaboration de son plan de gestion des boisements de berge. Aujourd'hui, le technicien s'occupe de la mise en place d'une stratégie d'intervention pour limiter les coûts de lutte contre les invasives en partenariat avec la FRAPNA Haute-Savoie et le Conseil Général. Des actions de lutte visant à détruire les différentes tâches présentes à l'amont du bassin sont menées.

Gestion et lutte

L'aval du bassin versant est fortement colonisé. Le syndicat a donc choisi de gérer la prolifération de la Renouée à défaut de pouvoir lutter. Sur la partie amont, au contraire, le SIVM mène des opérations de lutte sur une dizaine de tâches de renouée, consistant à décaisser le terrain naturel jusqu'à la nappe alluviale et à mettre en décharge les résidus. La renouée est ainsi mise en compostage à une soixantaine de degrés durant une semaine afin de détruire les rhizomes.



Arrachage et concurrence

Sur la commune de Sixt Fer à Cheval, en aval du cirque du même nom, une plage de dépôt est colonisée au niveau du hameau de Nambride. Un curage régulier de



la plage de dépôt est effectué par le syndicat. Dans le même temps, d'importantes opérations d'arrachage sont menées. Les rhizomes sont arrachés manuellement par grattage puis l'ensemble des matériaux sont emmenés à la Compostière de Savoie tandis que des saules sont replantés au droit des anciennes tâches.

Suite à l'arrachage, les ouvriers procèdent au bâchage de la berge dans le sens vertical à l'aide d'un aiguilleté de coco (brins de coco disposés les uns sur les autres). Malgré son poids et sa densité (1 100 g/m²), ce tissu ne permet pas le maintien de la berge et ne possède qu'une durée de vie de 3 ans. C'est pourquoi un géotextile de coco est disposé par-dessus à l'horizontal afin de maintenir la berge. Pour finir, des boutures sont ajoutées. L'objectif est de concurrencer la Renouée en favorisant l'installation et le développement d'une autre espèce. Aucune terre n'est pour l'instant ajoutée par-dessus. Si le contrat de rivière émerge dans les prochaines années, cela sera réalisé par le syndicat.

Élimination des déchets et compostage



La FRAPNA Haute-Savoie travaille actuellement au recensement des filières d'élimination de la plante notamment par compostage et sur la possibilité d'obtenir des dérogations pour procéder au brûlage des résidus de l'arrachage. L'élimination des déchets et leur stockage posent en effet d'importants problèmes aux gestionnaires par défaut de filières adaptées. A l'heure actuelle, il est parfois possible d'envoyer les déchets à l'incinérateur mais la plupart n'acceptent pas ce type de déchets.

Concernant le compostage, il semblerait que les résultats soient pour l'instant relativement positifs. Néanmoins, il persiste des doutes sur cette technique d'élimination des déchets de Renouée et sur son efficacité. Certains travaux, comme ceux de l'ADEME sur le compostage de l'Ambrosie pourraient néanmoins apporter des compléments d'information et de retours d'expérience intéressants.

En résumé...



Les opérations d'arrachage sont réalisées par le chantier d'insertion de l'association ALVEOLE. Le site de Nambride constitue environ 4 jours de travail pour un coût total d'environ 6 000 €. Ce faible coût constitue ainsi un avantage non négligeable par rapport à une entreprise classique. La FRAPNA et le Conseil Général de Haute-Savoie sont chargés de la formation du personnel sur l'espèce, tandis que le syndicat coordonne les travaux.

Le site de Nambride constitue une opération vitrine sur la thématique de la lutte contre la Renouée du Japon pour les trois partenaires. Au-delà de la lutte pure et simple, l'objectif est de communiquer sur les possibilités d'actions contre la prolifération de la plante. Ainsi, le site ne sera pas condamné suite aux travaux. Les risques de dégradation sont relativement faibles en raison du faible passage.

Contacts :

Emmanuel RENO, Technicien de rivière
SIVM du Haut Giffre
Tél : 04 50 47 62 04
Mél : renou.giffre@orange.fr